

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13/09/2010 à la maison des services et des associations à Durrenbach

Nombres de membres :

- Afférents au bureau : 24
- Présents :20

L'an 2010 et le 13 Septembre à 19 heures, le bureau du conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de Jean-Marie HAAS, Président.

Présents : Mmes : FISCHER Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BERTRAND Jean-Louis, BRACONNIER Armand, CONUECAR Nestor, FUCHS Thierry, GOETZ Joseph, HAAS Jean-Marie, ISEL Roger, KREISS Alfred, MARTIN Etienne, MEYER Charles, MEYER Willy, PREVOT Dominique, RICHERT Robert, RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHLOSSER Charles, SIBLER Alphonse, WEISBECKER Jean

Absent(s) : MM : ATZENHOFFER Alphonse, MEYER-KUHN Charles

Excusé(s) : Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, M. MULLER Jean

Invité(s) :MM : FABACHER Edmond, LOBSTEIN Jacques

Date de convocation : 06/09/2010

Date d'affichage : 06/09/2010

Désignation d'un secrétaire de séance,

M. BRACONNIER Armand, Président, est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier compte-rendu de la réunion du bureau du 12.07.2010.
Information DASRI (Captation et traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux).
Préparation du prochain conseil communautaire.
Divers.

2 : Approbation du dernier compte-rendu de la réunion du bureau du 12.07.2010.

Compte rendu consultable sur le site internet de la communauté de communes. Le compte rendu est approuvé à la majorité moins deux abstentions.

3 : Information DASRI (Captation et traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux).

Présentation par Mme Weiss, vice-présidente.

Il s'agit de permettre la mise en place de bornes de récupération des déchets d'activités de soins à risques infectieux sur un certain nombre de communes de la communauté de communes.

Il est précisé que la communauté de communes n'organise pas la filière mais appuie juste la démarche.

Les communes intéressées peuvent prendre l'attache de Mme Weiss.

4 : Préparation du prochain conseil communautaire.

Le 27 septembre à 19h30 à la MDSA

1. Désignation d'un secrétaire de séance,

2. Communication du compte rendu de la réunion du bureau du 13 septembre 2010,

Sera consultable sur le site internet de la communauté de communes.

3. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 19 juillet 2010,

Est consultable sur le site internet de la communauté de communes.

4. Présentation du bilan des activités d'animation de l'été.

Les animateurs présenteront le bilan des activités.

5. Programme pluriannuel des investissements contrat de territoire CG67,

Point sur le programme prévisionnel des investissements des communes et EPCI pour la période 2011 – 2016 susceptibles de faire l'objet d'un financement départemental.

Le CG67 a rencontré tous les maires.

Les maires précisent qu'il est difficile de respecter les délais demandés.

6. Fixation du montant minimum de cotisation économique territoriale,

L'article 1647 D du CGI prévoit que tous les redevables sont assujettis à une cotisation minimum établie au titre de leur principal établissement, dès lors que leur base d'imposition à cette taxe est inférieure à la base minimum fixée par l'EPCI. Pour déterminer cette base, il y a lieu de délibérer avant le 1er octobre. La base de cette cotisation doit être comprise dans une fourchette de 200 à 2000 €.

Réponse attendue de la trésorerie : montant appliqué en cas de non délibération.

7. Avenant chaufferie collective Morsbronn-Durrenbach,

Lot 2 : Rajout conduite de gaz jusqu'au point de branchement public : +3000 € HT (arrondi).

Il est demandé à M Goetz de revoir ce point avec le bureau d'études lors de la prochaine réunion de chantier.

8. Acquisition de l'ensemble immobilier – restaurant de l'ancienne gare – Morsbronn les Bains,

Proposition d'acquisition de l'ensemble immobilier à 167 000 € hors frais accessoires (frais d'agence + notaire).

Le bureau autorise le président à négocier l'achat jusqu'à un montant de 200 000 €.

9. Fixation du prix de vente des conteneurs OM,

Proposition : 35 € (achat 31,69 € TTC) pour un conteneur 120l et 50 € (achat 44,25 € TTC) pour un conteneur 240l.

Mme Weiss précise que les communes ayant du stock doivent encore l'écouler puis passer commande auprès de la communauté de communes. Il est précisé qu'il y a lieu de privilégier la vente de conteneurs de 120l et de réserver les conteneurs de 240l aux foyers de plus de 6 occupants.

10. Acquisition de terrains zone touristique de Morsbronn-les-Bains : Versement d'indemnités complémentaires (délibération du 26 juin 2006),

Dans le cadre de l'acquisition des terrains de la zone thermale de Morsbronn-les-Bains, la communauté de communes est amenée à verser un certain nombre d'indemnités légales complémentaires. L'ensemble des mandats correspondants sont émis régulièrement, mais ont été rejetés, la trésorerie demandant une délibération prévoyant le paiement de ces indemnités nominativement.

Le maire de Morsbronn souhaite concrétiser la vente de ses terrains à la communauté de communes.

11. Création d'un budget annexe OM (à compter de 2011),

Création d'un budget annexe afin d'individualiser les dépenses et recettes liées à la compétence.

12. Convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage d'un chemin privé en vue de son ouverture à la circulation d'usagers non motorisés (conc. Cheminements cyclables Lembach – Allemagne),

Le CG67, MOA de l'opération, propose une convention entre le propriétaire privé, la commune, et la communauté de communes.

13. Désignation de 3 membres pour le comité de pilotage du schéma intercommunautaire des pistes cyclables,

La convention tripartite signée prévoit la désignation de 3 membres. Il est proposé MM. Schlosser et Braconnier, une place restant à pourvoir.

M Weisbecker propose M Schmitt André.

14. Mise à disposition Anne Glock – ADEAN,

Remboursement des frais de personnels liés à une mise à disposition d'un agent à l'ADEAN.

15. Convention de partenariat avec l'université de Strasbourg – prise en charge des frais,

Prise en charge des frais liées à l'intervention d'étudiants.

16. Divers.

Point sur l'organisation du service périscolaire sur le territoire. Présentation d'un bilan d'activité.

5 : Divers.

- Autres points soulevés en séance :

21^e convention nationale de l'intercommunalité : Déplacement à Dijon, qui est intéressé ?

Informations et programme sur www.adcf.org

Un déplacement des élus du territoire est prévu

Inscriptions avant fin septembre.

Mise à disposition aux communes d'un handipige (outil de mesure du respect de la réglementation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

- Calendrier prévisionnel des prochaines réunions :

27 sept : Conseil communautaire

25 oct : Bureau

15 nov : Conseil communautaire

23 au 25 novembre : congrès des maires

6 déc : Bureau

20 déc : Conseil communautaire

Si vous souhaitez traiter certains sujets en points divers lors d'une prochaine réunion, je vous remercie de m'en informer au préalable afin que je puisse réunir les éléments de réponse avant la réunion.

Fait à Durrenbach, le 15/09/2010

Le secrétaire de séance
M. BRACONNIER Armand



Le président,
Jean-Marie HAAS

